
Gouverner le climat : le processus onusien et la gestion du changement climatique

Entretien mené par M. Beekmann et I. Roussel

Amy Dahan et Christophe Buffet

 <https://www.peren-revues.fr/pollutionatmospherique/5289>

DOI : 10.4267/pollution-atmospherique.5289

Référence électronique

Amy Dahan et Christophe Buffet, « Gouverner le climat : le processus onusien et la gestion du changement climatique », *Pollution atmosphérique* [En ligne], 227 | 2015, mis en ligne le 01 décembre 2015, consulté le 28 février 2026. URL : <https://www.peren-revues.fr/pollutionatmospherique/5289>

Droits d'auteur

CC-BY

Gouverner le climat : le processus onusien et la gestion du changement climatique

Entretien mené par M. Beekmann et I. Roussel

Amy Dahan et Christophe Buffet

TEXTE

- 1 **Christophe Buffet** est chercheur et consultant sur l'adaptation au changement climatique et la réduction des risques de catastrophe. Sous la direction d'Amy Dahan, dans le cadre du centre Koyré (EHESS/CNRS), il a soutenu en juin 2015 une thèse intitulée « Adaptation au changement climatique : construction, acteurs et cadrages, des arènes globales de négociation aux populations vulnérables du Bangladesh ». En collaboration avec Amy Dahan et Stefan Aykut (cf. ci-dessous), il a suivi les négociations onusiennes et contribué aux rapports de recherche du centre Koyré sur les aspects relatifs aux ONG et à l'adaptation. Sa thèse s'attache également à analyser l'« acclimatation » des acteurs du développement, la construction d'une communauté épistémique spécifique de l'adaptation bottom-up, et la mise en œuvre des programmes de community-based adaptation au Bangladesh. Il est également consultant en réduction des risques de catastrophes, en particulier auprès de Médecins du Monde dont il a été précédemment chef de mission en Afghanistan et au Pakistan.
- 2 **Milena Beekmann** est étudiante en master "Environmental policy" à Sciences Po Paris ; au cours de son année de césure, Milena s'est beaucoup intéressée à la préparation de la COP-21 pendant le stage qu'elle a effectué à l'APPA entre juillet et novembre 2015 ; elle a contribué à la préparation de ce numéro de la revue Pollution Atmosphérique.
- 3 **Amy Dahan**, historienne des sciences, s'est intéressée au climat à partir d'une étude sur les modèles, qui lui a été confiée par le ministère de la Recherche dans les années 2000, dans la suite de ses travaux sur l'histoire des mathématiques et des pratiques de modélisation. En 2002, elle démarre un nouveau projet concernant les systèmes complexes et les systèmes dynamiques. Les modèles climatiques apparaissent rapidement comme un bon sujet d'étude. C'est ainsi qu'elle est amenée à se passionner pour le climat avec ses enjeux politiques, épistémologiques...

Amy Dahan mène ensuite plusieurs projets de recherche successifs, financés par le CNRS, la région Ile-de-France ou l'ANR. Elle fonde et anime une équipe (à laquelle appartient Christophe Buffet), nommée « Changement climatique, expertise et futurs », au sein du centre Koyré. Cette équipe s'intéresse aux modèles climatiques, à la fabrication des futurs, à l'étude des scénarios ainsi qu'à la gouvernance du climat. À partir de 2004, Amy Dahan assiste aux différentes COP, souvent accompagnée par ses étudiants (surtout à partir de 2008). Elle prend très vite conscience de ce que le problème climatique est hautement politique, qu'il n'a jamais été exclusivement scientifique ou environnemental mais a été associé très tôt à une approche politique. Son projet ANR interdisciplinaire, qui inclut également des membres du laboratoire de météorologie dynamique, touche maintenant à sa fin. Une dizaine d'étudiants ont soutenu, sous sa direction, leur thèse, dans différents domaines (histoire des sciences, sciences politiques, sciences sociales...). Elle a en particulier dirigé la thèse d'Hélène Guillemot, qui avait pour sujet la mise sur agenda de l'enjeu climatique en France, ou sur la façon dont les scientifiques se sont emparés du sujet. Un aspect important de son analyse est le rôle que joue l'expertise. C'est d'ailleurs l'une des marques de fabrique du centre Koyré : qui sont les experts, comment sont-ils reconnus, quel est leur rôle, comment leur position configure la façon de traiter le problème... Outre les thèses soutenues (S. Aykut, C. Buffet, R. Briday...), l'équipe d'Amy Dahan a réalisé de nombreuses publications (cf. liste ci-dessous). Une des idées majeures développées par l'équipe est celle de l'existence d'un schisme de réalité qui se met en place depuis 2002. Il s'agit d'un écart qui, selon elle, se creuse entre la reconnaissance du problème par le GIEC et les COP, l'idée qu'il est pris en main, tandis que, pendant ce temps, le monde et sa compétition industrielle et économique suivent une voie tout à fait différente. Cet écart s'accroît encore aujourd'hui. C'est l'explication de cette thèse qui constitue le fil directeur de l'entretien.

4 **La construction top/down du problème climatique**

- 5 La question des échelles, tout d'abord, est essentielle puisqu'il y a un décalage entre les différents niveaux d'atténuation, la mise en œuvre des modèles... et la réponse plus locale de l'adaptation. La gouvernance climatique est ainsi tiraillée entre ces deux niveaux. Quand la Convention-cadre des Nations unies est mise en place en 1994, la discussion tourne essentiellement autour du protocole de Kyoto, et la

gouvernance est centrée sur l'atténuation. Le problème est construit comme étant purement global. Toute l'approche scientifique du sujet et l'infrastructure globalisée des données contribuent à cette approche. Les sciences politiques, à partir des années 90, pêchent également par « excès de globalisme » dans la façon d'appréhender les enjeux (avec des thématiques comme la fin de l'histoire, le dépassement de la question des États...). Stefan Aykut et Amy Dahan ont déjà consacré un article à cette question en 2011¹. Cette construction du problème contribue à la prise en main très *top down* de la gouvernance établie à cette époque : la répartition du fardeau, la construction politique du climat ont ainsi souhaité s'inspirer du modèle de l'ozone, qui avait été un « succès » (même s'il est relativisé actuellement). Malheureusement, toute la civilisation est construite sur le carbone et l'exploitation des énergies fossiles, le problème de la réduction des émissions carbonées ne peut donc être résolu de manière simple, mais cette complexité a été occultée.

6 ***Le protocole de Kyoto et le jeu américain***

7 Le protocole de Kyoto a été mis en place dans les années 90. Les États-Unis ont beaucoup œuvré en ce sens dans un premier temps. Ils ont en effet imposé l'utilisation des marchés et l'échange des permis de carbone, alors qu'à cette époque, la réflexion, principalement menée par l'Europe, était plutôt axée sur les taxes. Puis les États-Unis se sont retirés du processus qui est ainsi complètement décrédibilisé, mais cette réalité a été occultée par le fonctionnement de la gouvernance climatique. Si les États-Unis refusent tout accord, c'est parce qu'ils ne veulent pas se brider et que leurs intérêts géopolitiques et géostratégiques sont, comme toujours, primordiaux. Leur but premier est de s'assurer l'approvisionnement régulier en pétrole bon marché et de contrebalancer la montée de la Chine, qui, comme ils l'ont compris avant tout le monde, allait bouleverser l'équilibre mondial. Il était donc, pour les États-Unis, impensable de signer un accord tant que les puissances émergentes n'étaient pas partie prenante du processus, qui, elles, considéraient, au contraire, que c'était aux pays du Nord de faire le premier pas. Jusqu'en 2002, des espoirs que la situation se débloque subsistent mais, de fait, c'est au cours de la période 2002-2009 que le schisme se creuse. Aux États-Unis, on assiste à la montée des néo-conservateurs, aux guerres d'Afghanistan et d'Irak... Il devient encore plus clair que, pour les

États-Unis, le climat ne doit pas perturber les équilibres mondiaux dont ils se considèrent comme les garants (Aykut et Dahan, 2014).

8 ***Le rôle des pays en voie de développement***

9 Lors de la construction du cadre politique autour des enjeux de la mitigation, la réduction devait être prise en main par ceux qui portent la responsabilité historique du problème, les pays développés. Les pays en développement participaient également au processus, mais se sentaient beaucoup moins concernés, ils étaient même plutôt sceptiques. Le changement climatique était pour eux un « cauchemar qu'on leur fabriquait afin de les empêcher de se développer ». Les années 2000 marquent un tournant, avec la croissance des pays émergents, qui transforme les rapports de force au sein de la gouvernance mondiale.

10 Les pays en développement gagnant en importance, commencent à intégrer la question du changement climatique, grâce au travail des scientifiques, au partenariat avec les ONG, ainsi qu'à leur alliance avec les pays les plus pauvres. Ils abandonnent leur position initiale et se déclarent de plus en plus nettement comme les « premières victimes » du changement climatique (même si d'autres facteurs rentrent aussi en ligne de compte et complexifient la situation comme, par exemple, la désertification du Sahel, etc.). La Chine fait preuve d'une certaine habileté stratégique. Bien qu'elle soit dans une trajectoire de croissance inédite dans l'histoire mondiale, elle refuse de se séparer du groupe des petits pays vulnérables (les petites îles...). Elle s'affirme ainsi gardienne des intérêts des pays en développement, en particulier dans la période 2008/2009. Cette position est-elle encore tenable aujourd'hui ? L'alliance avec la Chine est aussi profitable pour les pays vulnérables car celle-ci se fait leur porte-voix.

11 À partir de la COP de Bali, en 2007, les enjeux de l'adaptation s'affirment de plus en plus dans l'arène climatique. Dans le mandat qui établit les quatre grandes questions du réchauffement climatique (réduction, adaptation, transferts financiers et transferts technologiques), trois concernent les pays en développement.

12 La Chine ne réclame rien pour elle. Elle se considère comme une grande puissance et ne revendique pas l'argent étranger : elle innove ou copie la technologie par ses propres moyens. Elle se fait donc la

championne des pays en développement, mais n'en retire aucun bénéfice (cela lui permet cependant de ne pas limiter clairement sa croissance). La Chine considère qu'elle fait des efforts en matière de lutte contre le changement climatique, même s'ils sont intéressés. À partir de 2008/9, des plans action climat sont mis en place en Chine, en concurrence cependant avec d'autres intérêts de développement chinois.

13 ***La gouvernance mise en place n'a jamais su porter les véritables intérêts de la planète***

14 On pourrait penser que l'intérêt suprême mondial est la sauvegarde du climat, de la planète et de l'humanité, mais cette position s'est avérée être un échec. Les populations, gouvernements, États et pays ne s'incluent pas dans un *common future*. Seuls les scientifiques et les ONG raisonnent ainsi.

15 Pourquoi l'alliance entre scientifiques, ONG, îles, pays très pauvres est-elle inopérante ? Pour une grande partie des autres pays (majeure part de l'Afrique, Brésil, Argentine, Chine), l'idée que l'humanité entière est dans une même barque apparaît comme étrangère. Ces pays ne comprennent pas ce discours et même le méprisent. Cela a été le cas à Rio en 2012, au sommet de la Terre, où l'Europe a tenu un discours similaire, mais où elle s'est faite renvoyer dans les cordes avec mépris ; il faut ajouter que l'Europe n'a plus d'argent et que son aide se tarit. Ce discours n'est porté que par des forces alternatives, les États-Unis ne l'ont jamais adopté. Dans la plupart des sociétés, y compris en France ou en Europe, la société civile n'exprime pas un rapport de force suffisant en faveur du climat, car d'autres problèmes, comme la crise financière ou le chômage, l'occultent régulièrement.

16 À l'évidence, la construction du problème ne fonctionne pas. Il y a certes eu une montée en puissance de la représentation des ONG et une diffusion du sujet dans la société civile, puisque 100 000 personnes ont manifesté à Copenhague. On pensait sauver la planète, mais les chefs d'État, de Sarkozy à Obama, s'adressaient d'abord à leur propre population en refusant un traité ambitieux.

17 ***Les négociations se situent à une échelle macro-économique***

18 Or il est indispensable aujourd'hui d'articuler toutes les échelles et d'analyser des éventuelles contradictions entre mesures locales,

régionales et globales, de les identifier et d'essayer de les résoudre. Par exemple, il y a de vraies contradictions entre les discours européens sur la scène internationale et les mesures concrètes adoptées par l'Europe, comme le paquet énergie climat proposé par la Commission européenne. Il faut comprendre que le problème climatique n'est pas seulement global, mais qu'il se pose aussi à toutes les échelles.

- 19 Lors des négociations, les questions précises et concrètes sont très peu abordées. Les problèmes importants (quelle forme d'énergie privilégier, comment les extraire, avec quelles technologies...) sont systématiquement éludés. On reste dans une logique de prix, dans des abstractions (y compris le groupe 3 du GIEC) beaucoup trop éloignées de la matérialité de la production et de l'économie.
- 20 Beaucoup d'articles plaident pour un changement de paradigme économique de la négociation. Pour l'instant, on ne parle que du prix et des controverses sur le coût (par exemple, Nicolas Stern qui évolue le coût du changement climatique). Mais tout cela se produira à des échéances lointaines. On n'aborde pas précisément la question plus immédiate des processus de conversion de l'économie, de la production matérielle, des moyens concrets pour réduire les émissions, etc.
- 21 L'échelon des villes est important, car il renouvelle un peu la gouvernance en faisant le lien entre le local et le global (réseaux globaux de villes). Les villes disposent de véritables outils exécutifs qu'elles peuvent mettre au service de la transition écologique.
- 22 ***Un GIEC de l'énergie serait-il une bonne idée ?***
- 23 Il constituerait un processus très lourd et difficile à construire car le problème de l'énergie se pose différemment dans les régions du monde. Un GIEC de l'énergie pourrait correspondre à une fonction du groupe 3 qui n'est pas satisfaisante aujourd'hui. Pour éviter d'être prescriptif, le GIEC utilise des scénarios et explore, à terme, les différentes projections qui ne sont pas toujours très convaincantes.
- 24 Pour rendre visible le climat, il est nécessaire de raccourcir les échelles temporelles, car discuter de politiques économiques à 30 ou 40 ans n'a pas de sens. En revanche, il faut définir un horizon, et identifier l'ampleur de la transformation nécessaire pour répondre au défi climatique.

- 25 **Quel est le champ exact de la négociation climatique et quels sont les écueils de la gouvernance ?**
- 26 La secrétaire de la Convention-cadre des Nations unies, Christiana Figueres, exprime souvent l'opinion que chaque sujet a une entrée climatique : l'agriculture, la santé, la façon de se nourrir, de se transporter, et que la Convention doit « préparer le business plan de la planète ». La gouvernance climatique, qui doit traiter de tout, devient ainsi obèse et fabrique de la lenteur qui empêche la résolution de conflits. De plus, paradoxalement, le régime climatique est enclavé par rapport aux autres enjeux internationaux, économiques, financiers et matériels. Or, dans d'autres enceintes internationales (G8, G20, OMS, FAO), les questions climatiques ne sont jamais abordées et les décisions prises leur sont contraires.
- 27 - La Banque mondiale se décrit comme un « champion du climat » et finance des projets de lutte contre le dérèglement climatique. Mais elle mène parallèlement des activités d'aide au développement et finance des projets reposant sur les énergies fossiles.
- 28 - L'OMC applique la règle du libre-échange du commerce qui passe au-dessus de tout, que les produits soient polluants ou non.
- 29 Ainsi, il faut tenir compte de la complexité du monde dans lequel on vit, ce qui n'est pas le cas de la gouvernance actuelle. Les échelles et les enjeux sont interconnectés : il faut en parler. Il y a quelques principes à expliciter. Il faut mettre en évidence les échecs et la mauvaise direction prise par cette gouvernance.
- 30 **Ne serait-il pas plus pertinent de pousser les scientifiques vers les think tanks et de mélanger les chercheurs avec des acteurs plus opérationnels ?**
- 31 Les scientifiques classiques sont rarement experts dans le sens où on l'entend. Il y a maintenant de plus en plus de figures d'experts dans les *think tanks*, comme, par exemple, aux États-Unis, où de nombreux *think tanks* américains conseillent le gouvernement au sujet de l'énergie, du climat... C'est, par exemple, le cas du World Resource Institute.
- 32 Cette évolution a donc déjà lieu, mais elle comporte également quelques dangers. Ces experts sont en effet directement au contact

- du politique et peuvent très vite se laisser influencer par certains partis pris idéologiques et politiques. Ils s'émancipent de ce fait d'une certaine légitimation par la communauté scientifique.
- 33 Certains aspects de l'évolution de l'expertise paraissent même très suspects. Avec l'internationalisation des échanges, on tend à légitimer le rôle des experts ou des participants de ces réseaux simplement car ils sont d'origine étrangère (dans un colloque, ça fait « plus sérieux » d'inviter des participants originaires des États-Unis ou de l'Australie). Les disciplines classiques ont maintenant une certaine ancienneté, un paradigme, une tradition disciplinaire. À l'inverse, on parle aujourd'hui de sciences pour de nombreux nouveaux domaines : « sustainability science », « governmentality science ». Mais d'où ces sciences tirent-elles leur légitimité ? D'où viennent-elles ? Quels sont les paradigmes qui garantissent leur scientificité ?
- 34 C'est également vrai pour des questions qui apparaissent très scientifiques comme, par exemple, l'anthropocène et la question des *boundary/planetary limits*. Des institutions scientifiques ont été créées à partir de ces considérations dans lesquelles elles enferment une certaine vision du monde à partir de ces limites. C'est aussi vrai pour la géo-ingénierie dont l'emprise est disproportionnée.
- 35 ***La question des phénomènes extrêmes entre le présent et une inscription hypothétique dans le changement climatique n'est-elle pas une source de confusion ?***
- 36 Aucun climatologue ne se prononce vraiment sur l'augmentation de la fréquence de ces phénomènes et du lien qui pourrait exister entre l'intensité des tempêtes et le changement climatique...
- 37 Il y a une dichotomie, un saut d'échelle entre climatologie et météorologie. Les climatologues, qui travaillent sur le long terme, n'ont jamais vraiment admis qu'il y a un lien de causalité entre les phénomènes extrêmes et le changement climatique à long terme. Mais quand on discute avec ceux qui ont en charge la réalité des affaires climatiques, les phénomènes extrêmes jouent un rôle très important dans la perception du changement climatique. Ces événements ont poussé les ONG de développement et humanitaires (Oxfam, CARE ou Action contre la Faim) à s'intéresser aux problèmes climatiques. Cet effet catalyseur des catastrophes naturelles a également été observé

vis-à-vis des populations et des gouvernements, car celles-ci constituent également un élément central de la prise de conscience. Selon le rapport du GIEC sur les événements extrêmes (rapport « SREX »), le changement climatique modifie l'intensité et/ou la fréquence des événements extrêmes. Si certains doutes persistent, le rapprochement entre ces deux échelles aurait des fondements scientifiques. Les ONG ont développé une posture assez intelligente en évitant ce débat. Elles adoptent à chaque catastrophe un même mode de langage : on ne peut effectivement pas affirmer que telle ou telle inondation a un lien direct avec le changement climatique, mais c'est convergent avec les projections. Tout en gardant une certaine prudence, elles suggèrent un lien avec les projections climatiques.

- 38 Dans beaucoup de pays (par exemple à Madagascar), c'est le présent qui est pris en compte. Faire un investissement pour pallier uniquement l'éventualité d'un cyclone, même s'ils sont nombreux, n'a pas de sens. La plupart des programmes de réduction des risques de catastrophe, malgré la volonté d'une gestion d'incertitudes ou d'impacts futurs, sont également ancrés sur des enjeux immédiats de développement. Très pragmatiquement, ce que désirent les populations est un développement immédiat, et l'articulation du climat dans l'échelle des préoccupations locales est souvent délicate.

39 ***Le travail du groupe 2***

- 40 À cause du débat avec les climato-sceptiques, la question climatique s'est trop longtemps concentrée sur l'origine anthropique ou non du changement climatique. Maintenant, on cherche à déterminer ses impacts sur les hommes, sur leur distribution géographique, sur les questions de vulnérabilité... C'est l'orientation du groupe 2. La question de l'adaptation favorise la réflexion sur les échelles, leur connexion et leurs interactions continues. Amy Dahan fait remarquer qu'elle collabore avec Wolfgang Kramer, qui a dirigé le chapitre intitulé : « *Human impact on climate or climate impact on human ?* » au sein du groupe 2. Il traite de l'impact du climat sur les hommes et les sociétés, en fonction de leur répartition géographique.

41 ***Quel est, selon vous, le rôle joué par les ONG ?***

- 42 Les ONG font un travail extraordinaire de sensibilisation et de diffusion de l'information, mais elles ont aussi participé à la construction

du schisme, à la fiction que ce processus allait changer les choses, et que c'était là que les choses se passaient. Les grandes ONG qui suivent les questions climatiques dans les COP sont moins présentes dans l'espace public français, et moins critiques.

- 43 Même si le terme « ONG » est global, il existe des différences culturelles importantes, notamment entre le Nord et le Sud.
- 44 L'un des aspects essentiels des ONG dans les négociations est leur soutien aux pays du Sud. Malgré des règles égalitaires en temps de parole ou en représentations, il subsiste un décalage entre pays du Nord et du Sud car il y a, de fait, un déficit d'expertise et de taille des délégations pour les pays du Sud, que les ONG viennent compléter grâce à leur compétences. Par exemple, pour le Bangladesh, les délégations comportent plus d'une centaine de personnes, mais la moitié sont membres d'ONG. Selon des membres du RAC (voir leurs réflexions à propos de l'Afrique), beaucoup d'ONG participent aux délégations tout en sachant que nombre de dirigeants sont corrompus et que les ONG leur apportent une certaine légitimité. Madagascar, où il y a moins d'ONG expertes sur le sujet, participe plus difficilement aux négociations.
- 45 Les ONG veulent utiliser la COP-21 pour opérer des avancées dans la société civile et en faire un événement porté par tous. Les COP climat ont été pionnières, car elles ont permis plus de participation des ONG que dans d'autres instances onusiennes. Pour autant, il reste difficile de mesurer l'influence exacte des ONG. De plus, on peut s'interroger : les discours sur la participation de la société civile aux négociations ne reflètent-ils pas la mise en place d'un immense mécanisme d'absorption des contestations les plus radicales ? Excepté le mouvement altermondialiste, qui joue sur un intérieur-extérieur par rapport aux négociations, la plupart des ONG (dont le CAN) sont engagées dans une dynamique constructive. Le CAN joue, par exemple, un rôle d'aiguillon, positionné à la pointe de ce que les États peuvent « entendre ».
- 46 Certains points sont néanmoins absents du discours de beaucoup d'ONG. C'est le cas des effets de la logique de marché : est-elle vraiment compatible avec le discours climatique ? Le mouvement « Climate Justice Now » est l'un des seuls à se baser sur une critique du marché pour parler de climat. Un angle encore plus invisibilisé est

celui de la corruption (ou « capacité d'absorption », dans la novlangue onusienne) qui participe aux tensions Nord-Sud : le Sud réclame des financements pour l'adaptation, quand le Nord veut les contrôler et imposer la Banque mondiale comme tiers de confiance afin de gérer ces flux financiers. Du côté des ONG, le discours se limite aux enjeux de réduction des GES, aux modalités de mise en œuvre de l'adaptation ainsi qu'au respect de la parole donnée par les pays du Nord. Il n'y a que peu de critiques concernant les pays du Sud et leur façon de gérer les financements, en tout cas, pas durant les COP.

47 ***Est-ce si important de parvenir à un accord ?***

48 Cela dépend de la façon dont les choses seront préparées : un accord comme celui de Copenhague est inutile. Au contraire, si l'on affirme la nécessité d'établir des engagements ambitieux pour chaque pays, de mobiliser toutes les échelles, et si l'on se donne comme objectif de résoudre les contradictions quant à la façon dont les questions sont intégrées régionalement, un accord peut jouer un grand rôle. Par exemple, la France doit articuler son action au sein de son territoire et à l'échelle de l'Europe. Tout cela doit s'exprimer dans la façon dont la COP est préparée, dont elle a lieu, dont elle est répercutée dans les pays. *A contrario*, il est possible qu'un accord soit signé, mais qu'il ne soit pas suivi d'effets. C'est ce qui s'est passé à Copenhague, où le principe des 2 degrés a été établi, mais où rien n'a été mis en œuvre pour s'engager réellement à le respecter.

49 Il ne suffit pas, en effet, de signer. Les décisions les plus importantes concernent les choix d'outils énergétiques, les solutions de remplacement, les transformations concrètes et matérielles à implémenter, etc.

50 Il faut que les pays acceptent que l'on puisse contrôler leurs efforts, grâce à des procédures de vérification et des experts internationaux. C'est une question stratégique pour la Chine, qui l'excluait totalement il y a 10 ans. Sa position s'est maintenant assouplie, et elle pourrait reconnaître le bien-fondé de la transparence, des vérifications et de l'intérêt qu'elles présenteraient pour un accord mondial. Les outils de monitoring sont déjà mis en place, et le cadre légal (*Monitoring, Reporting and Verifying*, MRV) existe également. Cela éviterait que les États nourrissent des doutes délétères sur la confiance internationale au sujet des actions que mènent les autres. Cela rejoint les problèmes

de corruption, pourtant difficiles à résoudre dans le cadre du régime climatique. La question des financements sera aussi l'une des clés du succès.

51 **Principales publications d'Amy Dahan**

52 Aykut S., Dahan A. (2015). *Gouverner le Climat ? Vingt années de négociations internationales*, Paris, Presses de Sciences Po, 753 p.

53 Aykut S., Dahan A. (2014). « Les négociations climatiques : vingt ans d'aveuglement ? (<http://ceriscope.sciences-po.fr/environnement/content/part3/les-negociations-climatiques-vingt-ans-d-aveuglement>) », CERI-SCOPE Environnement.

54 Dahan A. (2014). L'impasse de la gouvernance climatique globale depuis vingt ans. Pour un autre ordre de gouvernementalité, *Critique internationale*, n° 62, p. 21-38.

55 Aykut S., Dahan A. (2014). La Gouvernance du Changement Climatique. Anatomie d'un Schisme de Réalité, dans D. Pestre (dir.) *Gouverner les technosciences*, Paris, La Découverte, p. 97-132.

56 Dahan A. (2013). » Le Changement Climatique : l'exception d'un risque », dans D. Bourg, P.-B. Joly, A. Kaufmann (dir.), *Du risque à la menace. Penser la catastrophe*, Paris, PUF, p. 347- 368.

57 Aykut S., Dahan A. (2013). « After Copenhagen, revisiting both the scientific and political framings of the climate change regime », dans J-B. Saulnier, M. Varela (dir.), *Global Change, Energy Issues and Regulation Policies*, Springer, chap. 11, p. 221-237.

58 Aykut S., Dahan A. (2011). » Le régime climatique avant et après Copenhague : sciences, politiques et l'objectif des deux degrés », *Natures, Sciences, Sociétés*, n° 19, p. 144-157.

59 Dahan A. (2010). Putting the Earth System in a numerical box ? The evolution from climate modeling toward climate change, *Studies in History and Philosophy of Modern Physics*, n° 41, p. 282-292.

60 **Le centre Alexandre Koyré** est un laboratoire d'histoire des sciences, une discipline qui a beaucoup évolué. Le centre porte le nom de l'historien des sciences, Alexandre Koyré, qui dirige le centre dès les

années 50 jusqu'à sa mort en 1964, après son retour des États-Unis où il s'était réfugié au moment de la guerre.

- 61 Dans les années 60-70, le centre se concentre sur une approche internaliste de l'histoire des sciences (épistémologie...), même si Koyré développe déjà à l'époque une vision assez culturelle des sciences, inscrites dans les mentalités et les cultures.
- 62 À partir des années 80, quelques tensions apparaissent avec d'autres centres de recherche en sciences sociales, par exemple l'École des Hautes-Études (philosophie des sciences).
- 63 Dans les années 90, Jacques Roger devient directeur du centre. C'est un historien des sciences de la vie, son approche est donc éloignée de la dimension physico-mathématique qui était celle de Koyré ou de René Taton, un autre directeur.
- 64 Le centre est dirigé de 1996 à 2004 par Dominique Pestre, très influencé par l'école britannique de l'histoire des sciences, où les sciences sociales jouent un grand rôle. **Amy Dahan** devient directrice adjointe du centre dès 1996.
- 65 Le centre Koyré se définit maintenant comme un laboratoire de référence pour sa recherche sur les liens entre sciences dures, sciences politiques et histoires sociales, les rapports entre science et politique, l'étude de l'expertise... Pendant ces années-là, les sciences sociales du changement climatique gagnent beaucoup en importance sur la scène française, publique et scientifique. Le champ d'analyse du centre Koyré ne se limite pas au climat, mais s'étend également aux technosciences à l'époque contemporaine, à l'analyse de leurs risques, aux rapports science/politique, aux risques chimiques, à la question du nucléaire... On retrouve pourtant dans tous les domaines un même regard historique, une même perspective d'ensemble, associée à des approches sociologiques et politiques.

NOTES

- 1 Publié dans *Nature, Sciences et Sociétés*.

AUTEURS

Amy Dahan

Christophe Buffet